

« Remplir mon dossier de subvention en 1 journée (ou presque) »

Le 8/02/2021

Programme de formation

- Responsable de la formation : Université Rurale Quercy Rouergue, Anne Falguyettes, coordinatrice
- Durée : 1 journée de 7h , 9h30-12h30/13h30-17h30
- Date : le 08/02/2021
- Lieu : Bâtiment Interactis, chemin de 13 Pierres, 12200 Villefranche-de-Rouergue
- Intervenante : Coline Rios, chargée de mission URQR

I - OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

1- Comprendre le fonctionnement d'une subvention

- Cadre législatif
- Rôles et attentes des acteurs publics
- Posture de l'association

2- Constituer son dossier de subvention

- Règles et procédures
- Rédaction du projet
- Traduction du projet en budget prévisionnel

3- Rédiger les bilans, anticiper la suite et assurer une veille

- Créer ses outils d'évaluation et réaliser les bilans de son action
- Gérer l'octroi (total, partiel ou nul), souvent différé, de la subvention
- Mettre en œuvre une veille quant aux aides publiques

II - PRE REQUIS :

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifique.

Dans la mesure du possible, il est demandé aux stagiaires de se munir des statuts à jour de l'association, de son numéro SIREN, de ses derniers comptes annuels et rapports d'activité approuvés, ainsi que du budget prévisionnel 2021 de l'association.

III - METHODE :

Lors de cette formation, des éléments théoriques et techniques seront apportés, tout en permettant les échanges entre les participants et des temps de travail sur leur propre dossier.

Dans la mesure du possible, il est demandé aux participants de se munir d'un ordinateur personnel captant le wifi et d'une clé USB.

IV - CONTENU :

0. Présentation de l'intervenante et de l'URQR
Présentation des participants, des attentes et motivations
Objectifs et cadre de la formation
1. Présentation de la subvention et son contexte : échanges avec les participants
2. Travail individuel ou en petits groupes sur son propre dossier de subvention
3. Co-construction d'outils d'évaluation, de gestion de la subvention et de veille

V - MODALITES D'EVALUATION/CERTIFICATION :

A la fin de la formation, un bilan permettra une évaluation avec les participants. Les critères utilisés seront l'acquisition d'outils et les applications concrètes envisagées.

Une attestation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise au bénéficiaire de la prestation. Les feuilles de présence seront signées par les stagiaires et les formateurs.

VI - PUBLICS CONCERNES :

Responsables, bénévoles, volontaires, salarié-e-s d'associations ou porteurs de projets.

VII - FORMATRICE :

Coline Rios :

Au cours de son parcours professionnel qui la conduit de la direction de structure enfance jeunesse à la formation en passant par la coordination de projet, Coline se forge une solide expérience d'actrice de la dynamique d'un territoire. Tour à tour porteuse de projet associatif, bénévole, administratrice elle acquiert une culture générale dans les domaines de la législation, réglementation, fonctionnement, financement propres aux associations. Deux années de « recherche-action » au Cestes (centre d'économie sociale du CNAM) lui ont permis de travailler sur le pouvoir éducatif et émancipateur de la participation. Coline apporte une attention toute particulière au sens de sa démarche d'accompagnement. Inventive et riche d'une expérience associative variée, elle propose un processus de concertation cohérent, vivant et dynamique. Formée en communication non-violente elle s'appuie sur ces méthodes pour favoriser la compréhension des acteurs et permettre la co-construction. Coline anime aujourd'hui le Centre de ressources et d'information des bénévoles, à ce titre elle informe, conseille, forme et accompagne les bénévoles du Lot et de l'Aveyron.

VIII - Coût :

La journée de formation s'élève à 150 euros par jour pour les salariés (possibilité de prise en charge par l'OPCO). La formation est gratuite pour les bénévoles.

